

L'écho N° 15 de SOS patrimoine oublié du sénonais

Quelques nouvelles de nos actions:

- Dans le cadre de la décision du conseil d'administration d'aider les communes devant restaurer leur lavoir, l'association a versé une subvention de 1000 € à la commune de Noé pour la réfection de son lavoir.
 - A propos de la sauvegarde de la chapelle Saint Jean, les informations positives se succèdent avec, tout d'abord, l'octroi d'une subvention de 280 000 € par le Loto du patrimoine et d'une seconde subvention de 200 000 € par l'ARS. Le budget n'est pas encore bouclé car l'hôpital doit faire des travaux à hauteur de 900 000 € pour une mise en préservation.
 - Pour ce qui nous concerne, l'association poursuit sa récolte de dons pour la Chapelle Saint Jean dans le cadre de la fondation du patrimoine. Nous avons un objectif de 50 000 € et nous venons de dépasser les 11 000 €. Vous avez encore le temps d'adresser un don défiscalisé à 66 % avant la fin de l'année 2024. Cet appel de dons se poursuivra sur 2025.
 - La réflexion de remettre une statue du Baron THENARD sur le socle installé sur les promenades avance. Deux sculpteurs de pierre ont été contactés ainsi qu'une entreprise pour un modèle en bronze. Vous trouverez ci-joint notre appel de cotisation pour 2025. Nous vous remercions d'y réserver le meilleur accueil. L'association vous adressera un Cerfa sur 2024 si vous le souhaitez.
- A quelques jours de la fin de l'année 2024, l'ensemble du conseil d'administration vous souhaite d'excellentes et joyeuses fêtes de fin d'année.

CH Moreau
Secrétaire

D Plasson
Président